

Projet 32-38 : Organisation du vote paroissial entre le 21 et le 29 janvier et Procès-verbal du dépouillement entre le 30 janvier et le 2 février 2023

L'invitation faite aux paroissiens de St Louis de Vincennes de se prononcer sur le Projet 32-38 a été annoncée dans la feuille mensuelle paroissiale de janvier 2023 dans les termes suivants.

Projet 32-38 : invitation au vote pour tous les paroissiens

Après plusieurs réunions de concertation, il est venu le temps que les paroissiens votent sur ce projet débattu depuis septembre 2022. Le dossier complet est consultable sur le site de la paroisse.

Le Conseil Economique Paroissial et l'Equipe d'Animation Pastorale ont décidé que le collège électoral serait ouvert à tous ceux qui fréquentent la paroisse, avec ou sans responsabilité particulière.

Le scrutin aura lieu soit par vote électronique dans la semaine du 21 au 29 janvier 2023, soit par dépôt d'une enveloppe nominative renfermant une enveloppe anonyme contenant le vote à déposer dans une urne pendant les messes des 22 et 29 janvier 2023 et à l'accueil paroissial tout au long de cette semaine. Des paroissiens non encore impliqués dans le projet seront sollicités pour former le bureau de vote, être scrutateurs et pour le dépouillement des bulletins qui sera réalisé à partir du 30 janvier.

A l'issue de la messe du 15 janvier, les paroissiens seront invités à visualiser sur place les changements générés par la construction envisagée, afin de parfaire leur connaissance du projet.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce vote, manifestant ainsi votre intérêt pour ce projet paroissial, majeur pour notre vision pastorale.

Le bulletin proposé pour un vote papier ou électronique était le suivant :

BULLETIN de VOTE : Les principaux axes du PROJET 32-38 :

- *En accord avec la vision pastorale de la paroisse (projet validé par l'EAP et le CEP), l'ensemble paroissial accueillera des espaces pastoraux et des salles paroissiales ouverts sur la rue et sur un jardin intérieur, un espace solidaire, et un foyer d'étudiants. Ces étudiants apprendront à vivre en paroisse, en participant aux différentes activités.*
- *Pour permettre le financement de l'ensemble, le diocèse, propriétaire, cèdera une partie du terrain à un promoteur financeur en contrepartie de la construction.*
- *Sur une partie de la surface cédée au promoteur, des logements sociaux seront créés. Pour eux, le diocèse envisage d'être le bailleur social.*

Je soutiens ce projet (sur la base des plans de faisabilité de décembre 2022)

OUI au lancement du PROJET 32-38

Je ne soutiens pas ce projet (sur la base des plans de faisabilité de décembre 2022)

NON au lancement du PROJET 32-38

Rayez la proposition que vous refusez

Procès-verbal du dépouillement :

Le dépouillement des votes a été réalisé le 30 janvier (de 10h à 12h30) et le 2 février 2023 par un groupe de 4 paroissiens :

Marie-France LECHARNY

Alain COURSOL

Patrice GRAVELLIER

Marcel LE SANN

La liste numérique de contacts paroissiaux a été fournie par le Père Arnaud BONNASSIES et Laurence LEROY, secrétaire de St Louis de Vincennes. Elle comprend tous les paroissiens qui sont acteurs sur la paroisse SLV, soit pour l'animation des services, soit pour leur participation à l'une ou l'autre des propositions faites par la paroisse (messe, catéchisme...), soit pour leur participation au denier... Cette liste de référence comporte 515 noms.

Le groupe a recueilli d'abord les bulletins de vote papier déposés dans l'urne (fermée à clé) mise à disposition par la mairie de Vincennes et a récupéré la liste électronique des votes effectués sur le site de la paroisse.

Puis le dépouillement a consisté dans un premier temps à vérifier l'origine du votant. Etaient acceptés :

- les bulletins de votants inscrits sur la liste numérique
- les bulletins de votants non-inscrits sur la liste numérique, mais connus comme paroissiens par le groupe, ou habitant le secteur géographique de la paroisse
- les bulletins de votants non-inscrits sur la liste numérique, mais responsables d'activité partagée entre SLV et Notre Dame de St Mandé (préparation au mariage, catéchuménat...)

Tous les votants ne correspondant pas à ces critères ont été écartés et leur bulletin de vote refusé. Quelques bulletins en doublon ont été éliminés.

A l'issue de ce tri, les votes ont été décomptés entre les OUI et les NON. Un seul bulletin n'a pas permis de connaître le choix du votant et a été classé comme nul.

Le résultat détaillé de ce décompte est le suivant :

	Votants	Éliminés	Nuls	Exprimés	OUI	NON
Vote Papier	57	3	1	53	42	11
Vote électronique	129	24		105	89	16
TOTAL	186	27	1	158	131	27

84,95%	82,91%	17,09%
Exprimés /votants	Oui /exprimés	Non /exprimés

L'ensemble des bulletins, enveloppes et liste des votes électroniques sont conservés dans le coffre de la paroisse

St LOUIS de VINCENNES, le 6 février 2023 :

			
Marie-France LECHARNY	Alain COURSOL	Patrice GRAVELLIER	Marcel LE SANN